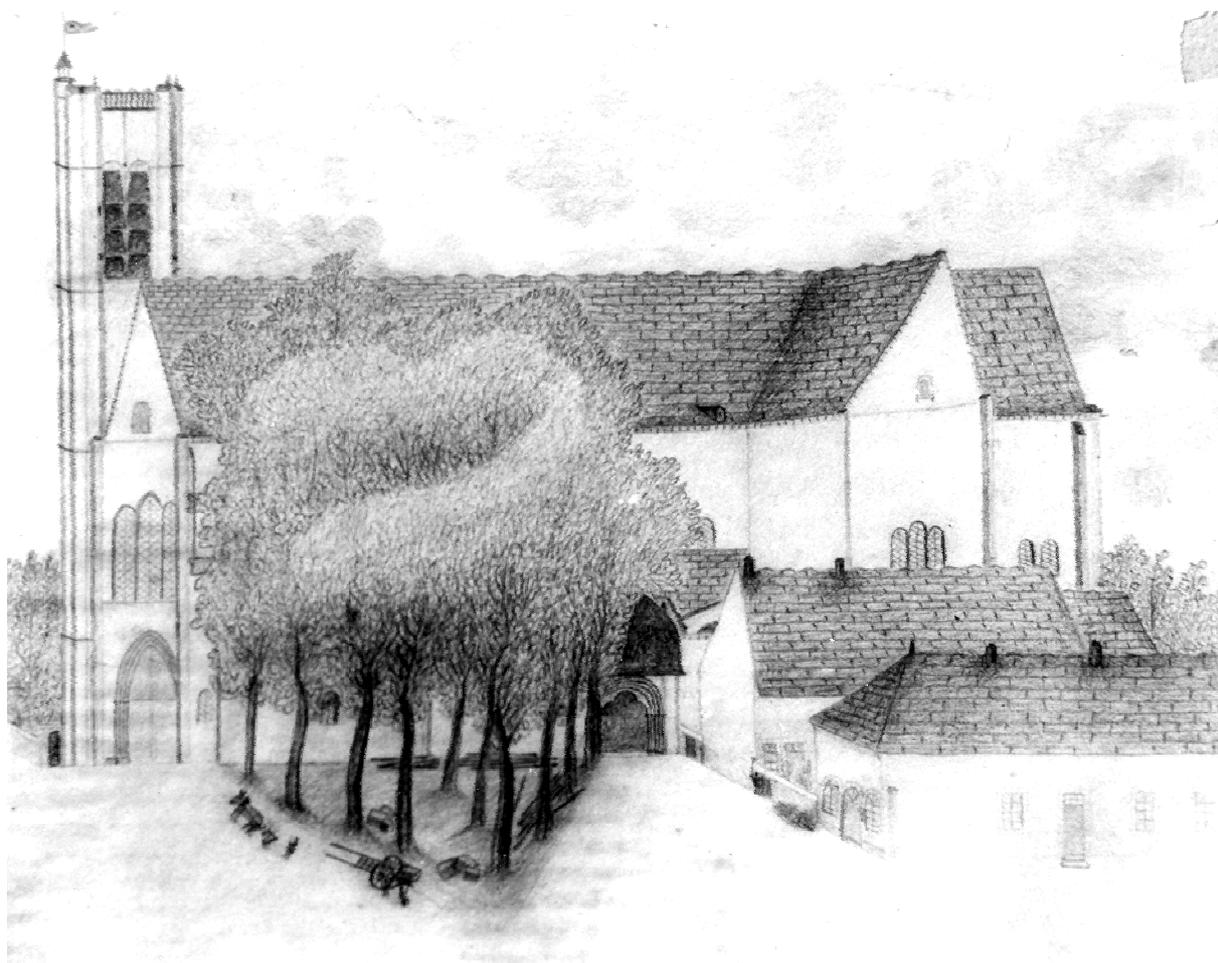


# LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE



N° 2  
JANVIER 2008  
2<sup>e</sup> ANNÉE

## AVANT-PROPOS

Chers amis,

Voici le deuxième numéro de nos Cahiers. Il nous faut, en tout premier lieu, remercier ceux et celles qui se sont jetés à l'eau en nous confiant les premiers éléments d'une série qui, nous l'espérons, sera longue et enrichissante. Ces essais en effet, viennent donner le ton de notre publication :

Rechercher, répertorier, décrire ce qui fait notre attachement à notre pays. Faire honneur à ceux qui jadis, ont construit un cadre de vie tel, que leurs enfants y restent et que d'autres, séduits, s'y installent.

En bref, témoigner de notre attachement au finage d'Appoigny mais aussi à ceux de Branches, Chichery, Chemilly, Gurgy, Monéteau etc., avec pour seule directive :

### RASSEMBLER CE QUI EST ÉPARS.

Dans ce numéro, Marie-Marguerite Quéré, ancienne Présidente des Amis de la Collégiale, nous parle des gargouilles et nous incite à scruter notre édifice pour y découvrir de véritables trésors que nous envient bon nombre de pays d'Europe et d'Amérique.

Michel Fougerat (S.S.Y.\*) nous précise qui était le constructeur du Jubé, François de Donnadiou.

Le Dr Bernard Peter (S.S.Y.) nous donne un article de fond sur l'art campanaire qui vient en complément de notre Éponienne du n°1.

Monique Janicot (Amis de la Collégiale) nous confie le précieux dessin d'Hippolyte Lécole, premier instituteur local, qui nous livre une perspective inédite.

Thierry Cotant nous a confié sa collection personnelle des comptes-rendus du Conseil de Fabrique de la Collégiale.

Il est encore trop tôt pour parler enfin de la restauration de l'église. Sollicités par la Commune, sur la chronologie des urgences, les services des Monuments Historiques ont préconisé une étude archéologique du site de la Collégiale. Un examen préalable sera mené par le C.E.M. (Centre d'Études Médiévales) qui permettra d'établir le projet de restauration définitif, par lots prioritaires. Christian Sapin et Alain Sauvare dirigeront cette étude, ils ont bien voulu nous confier la teneur de recherches identiques, menées actuellement en l'église Saint-Martin de Branches.

Remerciements au Syndicat d'Initiative ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale qui ont mis le n°1 des Cahiers en bonne place sur leurs présentoirs.

Remerciements enfin à l'équipe Municipale, et tout particulièrement à Monsieur Paclin, pour l'aide financière qui permet l'édition de ce deuxième numéro. Espérons enfin que le futur Conseil, désigné par les urnes, nous apportera le même soutien.

Raymond Dhelin

\* Société des Sciences de l'Yonne

**VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE WEB:  
<http://lesamisdela Collegiale.blogspot.com>**

# SUR UN DESSIN DE LÉCOLE

Par Raymond DHELIN



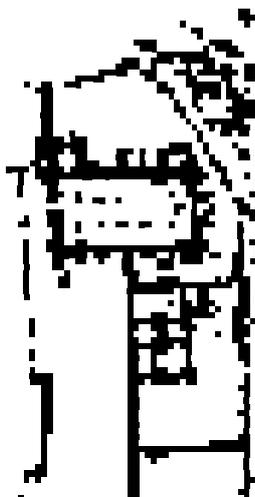
A moins d'une énorme catastrophe, nos descendants du XXII<sup>e</sup> siècle n'auront pas de mal à se faire une idée de l'aspect de notre village, à condition bien sûr que les photos argentiques d'hier ou numériques d'aujourd'hui, bénéficient d'une conservation permettant leur lecture au siècle prochain. Les parchemins ou les papiers utilisés jadis, étaient de bonne qualité et livrent aujourd'hui, à qui veut s'y pencher, des traces bien dissimulées.

Un premier plan, dressé sur un parchemin datant de 1770, nous donne une vue d'ensemble de l'environnement immédiat de la Collégiale Saint Pierre d'Appoigny.

Au Nord, un mur entoure le cimetière. La façade Ouest est masquée par les habitations. Au Sud, une esplanade permet l'accès à l'église par un porche couvert jouxtant le mur du cimetière. Au-delà, plusieurs rectangles nous indiquent la présence de l'ancien presbytère, formé au premier plan d'un long bâtiment annexé d'un appentis.

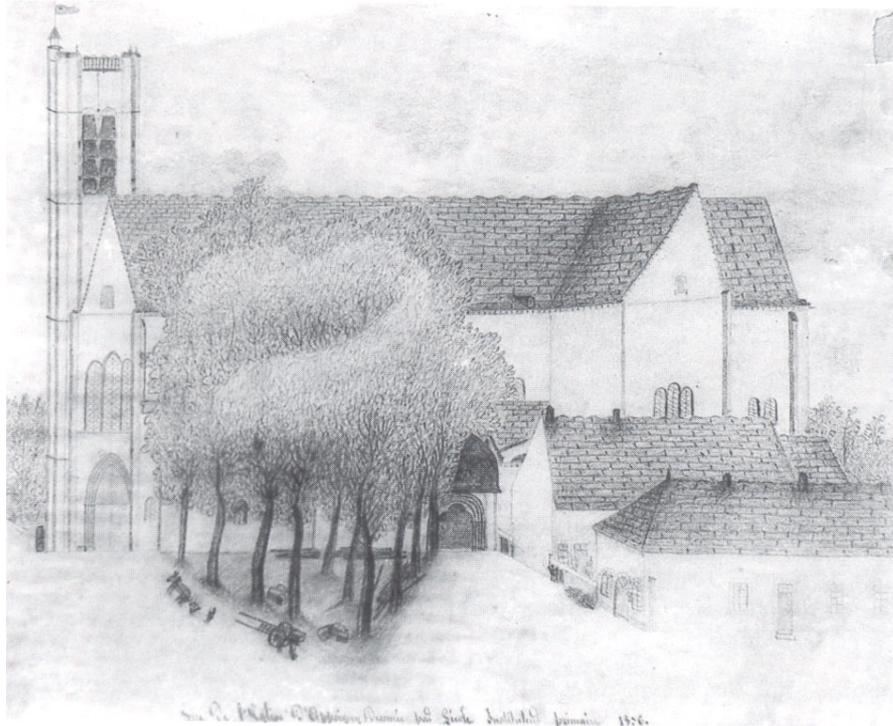
La particularité d'une Collégiale était d'abriter un Chapitre où plusieurs chanoines menaient une vie liturgique communautaire. Chacun selon sa fortune résidait soit à la cure, soit dans une maison de village. Le presbytère possédait nécessairement plusieurs appartements et jardins privés que nous retrouvons sur le plan. Devant le premier bâtiment, un rectangle étroit séparé par un trait plus clair, indique la présence deux cours ou jardins privés.

Paradoxalement, la technique numérique en accentuant le contraste de l'image, nous permet de percevoir une disposition qui, sans le secours d'un témoin du XIX<sup>e</sup> s., serait complètement oubliée.

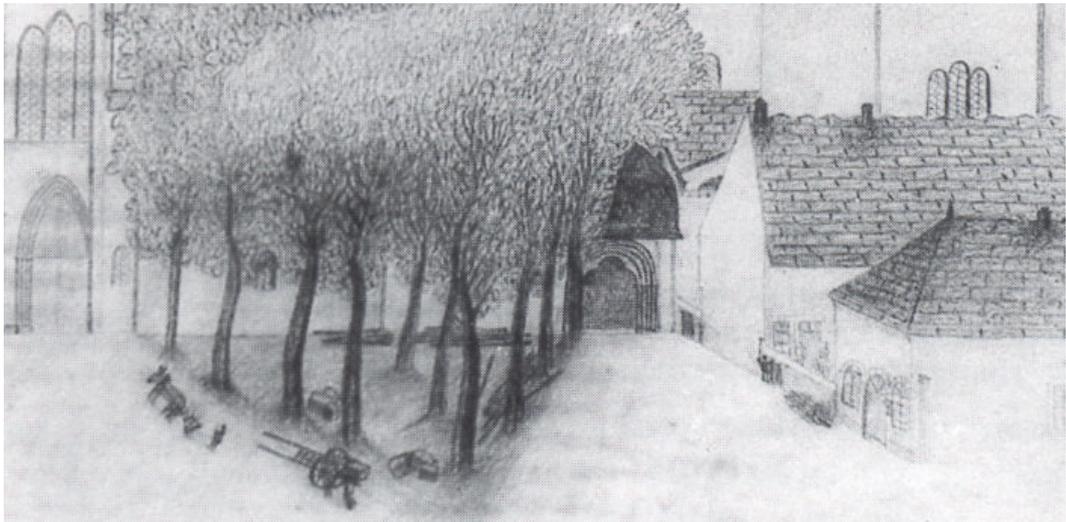


Premier Instituteur officiel d'Appoigny, il se nomme, et cela ne s'invente pas, Hippolyte LÉCOLE ! Il enseigne à l'école de garçons sise, depuis 1832, dans un bâtiment adossé à l'actuelle Mairie. Bien qu'il possédât un diplôme de Maître, ses occupations étaient fort diversifiées car il était également chargé de quelques travaux de voirie et même de l'entretien du cimetière. Il est vrai qu'alors les activités scolaires, interrompues par les travaux agricoles n'étaient pas régulières. Dans les moments les plus forts, l'instituteur se voyait chargé de deux classes. L'escalier situé au fond du bâtiment de la Mairie témoigne des pénibles allers-retours qu'il lui fallait faire pour la surveillance des deux salles et constitue le seul vestige de cette école, aujourd'hui disparue.

Le dessin devait être la matière préférée de cet enseignant qui nous a laissé une vue de l'église, voisine de l'école. Malgré des erreurs de perspective qui lui donnent une naïveté touchante, la gravure reproduit scrupuleusement un grand nombre de détails d'importance.

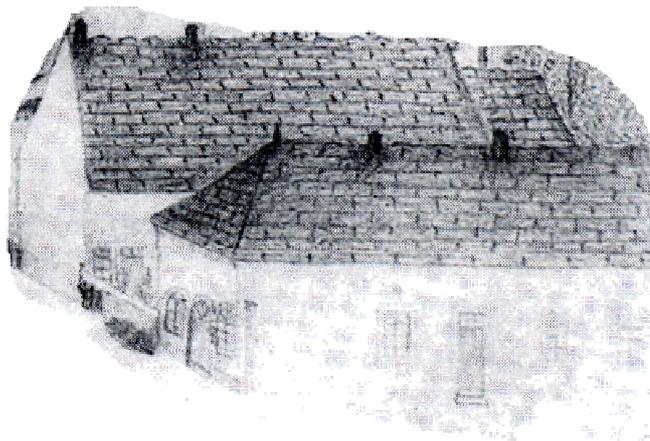


Nous sommes en 1836. Au Sud de l'église, la place centrale du village. A gauche une petite porte dans le mur Ouest du cimetière. Au premier plan, un laboureur s'en va avec son cheval, en direction des Égeoires. La charrue a remplacé une charrette qui attendra, à l'abri des arbres.



Le bosquet central forme deux allées. Celle de droite mène au porche couvert de l'église devant lequel nous retrouvons la disposition qui rappelle celle du plan de 1770 :

Le bâtiment le plus proche de l'église montre un toit à deux pans. Il possède deux cheminées dans sa partie Ouest. Un appentis y est adossé et au Sud, les portes et fenêtres apparentes, sont simples et fonctionnelles. Un visiteur muni d'un bâton (pèlerin?), tire la chaîne de la cloche d'entrée et, le long du mur, quelques fagots semblent avoir été généreusement déposés.



Le second bâtiment enfin s'avère d'une facture plus esthétique. Le toit à quatre pans est muni d'un épi de faitage et surplombe une façade Ouest agrémentée d'une belle porte cochère. Deux baies cintrées indiquent l'ancienneté de cette partie de la cure. Au Sud, deux petites marches donnent accès à une porte de service plus modeste, encadrée de fenêtres à linteaux droits qui, avec la disposition des cheminées, permettent de se faire une idée de l'aménagement intérieur. Cette bâtisse, plus ancienne abritait-elle la cure de l'ancienne église Saint-Jean ? Cela reste à démontrer. Avis aux chercheurs...

La fabrique de la Collégiale avait beaucoup de mal à gérer financièrement l'entretien de l'église et des bâtiments annexes. Les revenus étaient constitués uniquement par les produits de la location des bancs de l'église, des quêtes, des droits sur les sépultures et les mariages. Après déduction des dépenses nécessaires à « l'entretien du culte » le résultat annuel s'élevait à 800 francs : Le Franc de 1850 équivaut à environ 2,53 € de 2006 ce qui révèle une disponibilité annuelle de 2000 €uros.

En gestionnaire avisé, le marguillier de la Fabrique veillait à ne pas dépasser cette disponibilité mais les travaux de l'église absorbaient, chaque année, la totalité des revenus:

Entretien de la toiture      700 francs

Réparation des verrières :   800 francs

Réfection du maître autel : 712 francs

Si bien qu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le presbytère, faute d'entretien, était pratiquement à l'état de ruines.

Plusieurs demandes de travaux avaient été effectuées auprès de la Municipalité qui restait sourde et pour cause. La construction de l'école des filles (actuel foyer communal) en 1848, représentait une sérieuse dépense qui interdisait aux édiles républicains de dépenser le moindre sou pour le confort du curé.



Il fallu attendre 1856 et le règne de Napoléon III pour que, sous la pression préfectorale, des devis soient enfin diligentés. L'architecte requis s'appelait, et cela ne s'invente pas non plus, G. ROUX. Le chantier de réparation démarra dès 1857 mais fut rapidement interrompu par l'architecte qui s'aperçut mais un peu tard, que les dépenses de la réparation, nettement sous évaluées, seraient supérieures à une reconstruction.

Le dossier fut repris à son point de départ. L'architecte Grégoire Roux faisait la sourde oreille et ne répondait plus. Pendant cinq longues années, les requêtes du Conseil de la Fabrique demeurèrent lettres mortes. L'Evêque lui-même paraissait impuissant à faire avancer le dossier.

La Municipalité n'était pas décidée à engager une dépense qui lui paraissait somptueuse. Il en fut ainsi jusqu'en 1862 où une solution vint se faire jour sous la forme d'un compromis.

Le bâtiment de la vieille école n'avait pas de cour de récréation. Soucieux de la santé des élèves, le Conseil Municipal souhaitait aérer l'environnement et envisageait d'exproprier deux maisons avoisinant l'école, au Midi. Cette opération qui s'avérait onéreuse, dépassait largement le prix de la reconstruction du presbytère. Il fut donc aisé de trouver un accord. La paroisse accepta de céder une partie du terrain, évitant ainsi les frais d'expropriation. Les anciens bâtiments de la cure furent rasés. Le nouveau presbytère, plus modeste mais aussi plus fonctionnel que le précédent, fut reconstruit au beau milieu d'un terrain ramené à une surface de 17 ares (51 x 34m.). Ce dernier fut séparé de l'école par un mur mitoyen qui, partant de la place publique, aboutissait au chemin du Tour des Fossés.

En 1910 la salle d'asile pour enfants, située rue Léon Carré, fut abandonnée et réinstallée dans le presbytère devenu, depuis 1905, propriété de la commune. Des aménagements y furent effectués et la date définitive de la dévolution fut gravée au dessus de la porte : 1912.



L'histoire des maisons dépasse la mémoire des générations qui les ont vus naître. Quand à leur tour vient pour elles le moment de disparaître, nous avons devoir de mémoire, ne serait-ce que par crainte de ce que nous prédit l'adage :

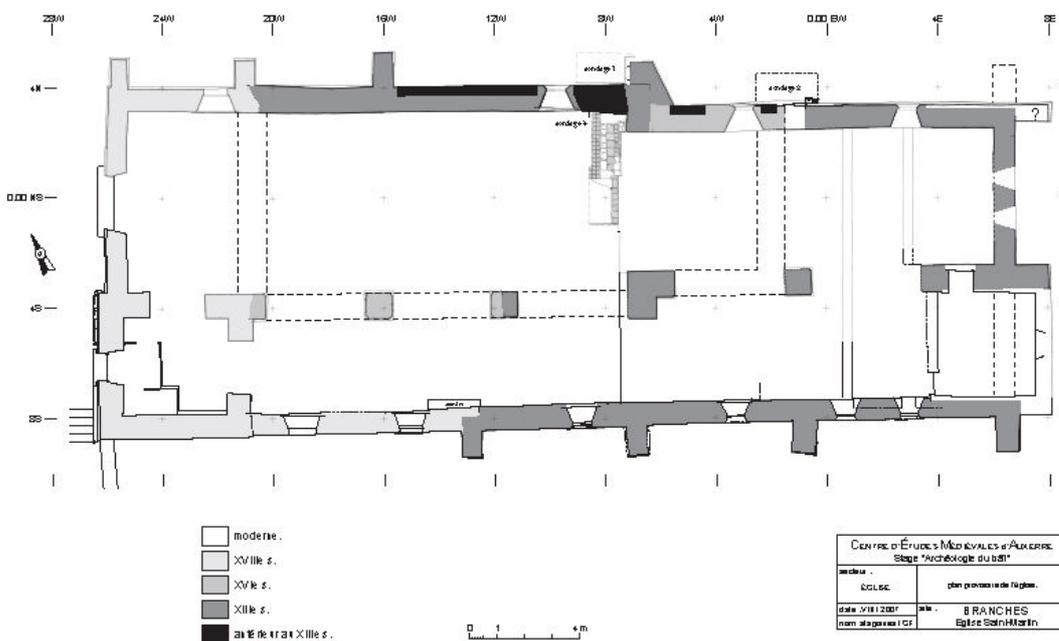
« Ceux qui ignorent l'histoire se condamnent à la répéter. »

R.Dhelin

Dessin d'Hippolyte LÉCOLE — Arch. pers. Monique Janicot  
Comptes-rendus du Conseil de Fabrique 1856-1862 — Arch. pers. Thierry Cotant  
Écoles XIX<sup>e</sup> siècle — Archives Municipales.  
Appoigny - Plan de 1770 — ADY-G 1702.

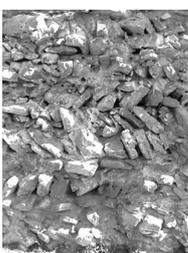
# ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BRANCHES

par Christian SAPIN et Sylvain AUMARD C.N.R.S. – C.E.M.



Plan de l'église de Branches dessiné par G. Fèvre C.E.M.

Après plusieurs campagnes de relevé du bâti, réalisées dans le cadre de stages ayant permis l'établissement d'un plan et une meilleure connaissance des peintures et des élévations gothiques, nous avons choisi en 2006, en plus des maçonneries, d'analyser et de relever la charpente présentant des caractéristiques propres au XIII<sup>e</sup> siècle ainsi



opus spicatum

que des restes de lambris avec des traces de peinture, éléments rarement conservés pour une date haute. Cette campagne a été accompagnée de sondages au sol permettant de préciser certaines hypothèses de restitution des premiers états de l'édifice. Rappelons que le site est mentionné parmi les possessions de l'évêque Didier au début du VII<sup>e</sup> siècle mais que l'on ignore son évolution avant de nouvelles mentions de possessions épiscopales en 1208. En étudiant le mur extérieur nord en *opus spicatum*, nous avons proposé d'y voir un caractère de construction typique du XI<sup>e</sup> siècle. Le sondage extérieur a confirmé son ancienneté par l'analyse des mortiers et montré sa reprise en



sous-cœuvre au XIII<sup>e</sup> siècle; à l'intérieur, certains éléments de mortier pourraient appartenir à une banquette primitive s'appuyant à l'est contre l'épaulement dont la maçonnerie est bien cohérente avec la partie nord en *opus spicatum*. Ces maçonneries, renvoyant à l'état le plus ancien en élévation, s'installent dans des terres contenant des

ossements humains erratiques, premier indice d'une occupation funéraire antérieure à l'an mil.

Le relevé du bâti plus à l'est de l'épaulement, a confirmé l'existence de deux états d'un passage conduisant du sanctuaire vers le prieuré au nord; ceci lors des agrandissements gothiques du chevet.

### Étude des combles (S. A.)

Une partie du stage organisé en avril 2006 comportait comme originalité un volet consacré à l'étude des charpentes. Celles-ci supportaient une voûte lambrissée, complètement remplacée aujourd'hui; dans les combles, quelques vestiges exceptionnellement bien conservés de cet ouvrage montrent un décor peint de qualité avec des motifs floraux noirs et rouges. Ces charpentes possèdent l'intérêt d'avoir subi peu de transformation depuis leurs origines que plusieurs indices autorisent à placer au début du XIII<sup>e</sup> siècle : absence de contreventement longitudinal, présence majoritaire d'assemblages à mi-bois à ergots et marquage des bois avec le système à bâtons. Cette datation est en accord avec celles des élévations sous-jacentes recouvertes de peintures murales.

Le stage a consisté à amorcer le relevé en plan des entrants visibles dans le chœur et la nef et à étudier le marquage des fermes et leur mise en œuvre. Ce dernier aspect a été réservé à l'espace du chœur où la chronologie s'est avérée un peu plus complexe que prévu. Sa moitié occidentale paraît en effet avoir été refaite au cours de l'époque moderne avec des morceaux de pans bois. Le bas-côté, s'il est de conception proche des éléments attribués au début du XIII<sup>e</sup> siècle, possède des indices indiquant une mise en place un peu plus tardive : présence d'un contreventement, absence d'assemblages à mi-bois, marquage avec chiffres romains. D'après les peintures murales, cette partie n'a pu être réalisée après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les résultats apportés indiquent l'intérêt de poursuivre cette démarche sur le reste du comble et d'envisager des datations par dendrochronologie .

Le relevé des peintures s'est poursuivi en



présence de Laurence Blondaux (restauratrice). La procession originelle du mur sud se prolonge vers l'est. Sur le mur nord, les différents états du décor autour des croix de consécration se précisent. Le premier décor correspond à un faux appareil et fleurettes noires (fleurettes rouges à l'origine après oxydation du pigment), à la bande décorative supérieure et aux premiers médaillons avec les apôtres formant une croix de consécration. Cet ensemble du XIII<sup>e</sup> siècle contemporain de la scène de procession du mur sud et des lambris décorés est repris (fin du siècle ou suivant) par d'autres médaillon d'apôtres, un fond ocre jaune et une résille ocre-rouge foncés, filets blancs. Les reprises suivantes seraient du XVI<sup>e</sup> siècle (scène de saint Hubert), des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (décor de faux marbre et de faux bois notamment).



En conclusion, à la vue de l'ensemble des premières données et de leurs croisements, il est désormais possible d'admettre l'existence d'un premier état antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle constitué d'une nef unique avec un chevet plat plus étroit, puis après 1200 des agrandissements progressifs vers l'est, vers le sud, et enfin seulement au XVIII<sup>e</sup> s. vers l'ouest avec le clocher. Au-delà de ces aspects chronologiques, ces recherches soulignent la volonté de changements importants de l'espace et de son utilisation au XIII<sup>e</sup> siècle avec probablement la présence à la fois de la priurale et de la paroisse réduite à une des deux nefs. En inversant les *à priori* d'une simple connaissance par l'histoire de l'art, réduisant ce type d'édifice à des catégories de second intérêt, l'archéologie dégage progressivement les aspects innovants des constructeurs répondant à des demandes de la société médiévale en mutation.

Enfin, ces travaux et hypothèses qu'il conviendra de poursuivre, contribuent à mieux définir un cahier des charges pour sa restauration.

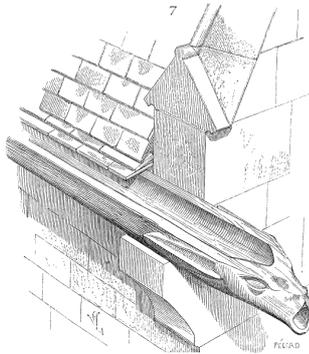
Christian Sapin et Sylvain Aumard

Article paru dans *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 11 (2007).

VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE WEB:  
<http://lesamisdela.collegiale.blogspot.com>

# LES GARGUILLES

Par Marguerite-Marie QUÉRÉ



Les gargouilles apparaissent dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, avec pour fonction, de canaliser l'eau de pluie. Elles dissimulent une rigole, l'eau y est déviée et ressort par la bouche, loin des murs, confirmant leur appellation de cracheurs d'eau. C'est une gouttière décorative. L'invention est ancienne.

Dans l'antiquité, chez les égyptiens, grecs et étrusques, des saillies en bois, céramique ou pierre sculptée, avaient un rôle de gouttière. Des gargouilles à tête de lion ont été trouvées dans les cendres de Pompéi.

Une très ancienne légende relate l'histoire du dragon nommé gargouille, animal dangereux et sanguinaire. Un prêtre réussit à dompter le monstre, le tua et le mit au bûcher. La tête n'a pas brûlé, elle fut exposée sur les remparts et devint le modèle des futures gargouilles.



« Saintes terreurs », les gargouilles représentent un monde imaginé par les sculpteurs associant réalisation artistique et symbolisme. Certaines ont vocation de repousser le mal et d'écarter les hommes de la tentation de l'enfer.

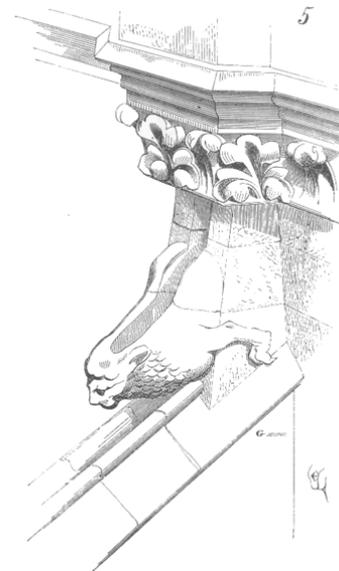
Survivance d'un passé païen ou attirance de la laideur, les gargouilles sont monstrueuses, grotesques, érotiques et parfois démoniaques.

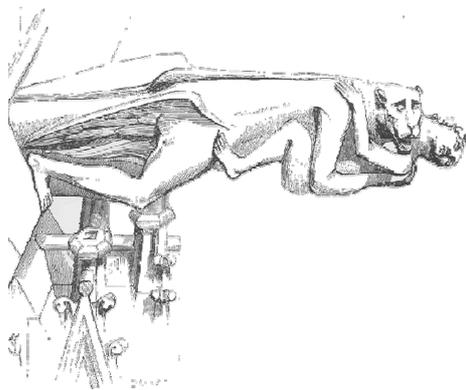
Les œuvres des sculpteurs ont de multiples sources: légendes, histoires de sorcellerie, héraldisme, bestiaires complétées par leur imagination et leurs fantasmes.

Ce petit peuple de pierre peut être présenté en trois catégories: humaine, animale et espèces fantastiques. Liées à l'activité humaine, les représentations animales sont les plus nombreuses. Dans un bestiaire, les animaux sont associés à leurs qualités et à leurs défauts et réalité et imaginaire se confondent.

On y trouve les animaux familiers: chiens, chats, ânes, vaches, oiseaux... bien qu'originaires de lointaines contrées, le lion et le singe sont souvent représentés. Des scènes sont parfois cocasses et satiriques comme celle du renard qui, habillé en moine, dans une église, prêche devant des oies qu'il essaie d'attraper.

Les représentations humaines, peu nombreuses sont variées et souvent caricaturales: une gargouille en forme de femme a une grenouille sur la tête et elle est entourée d'un serpent.





Une autre, les mains sur la tête, hurle sa douleur; un homme gémit dans un tuyau en forme de porte-voix. Des individus ont des pattes d'animal.

Des gargouilles monstrueuses appartiennent à une espèce inexistante et imaginaire. Déconcertantes, elles associent des éléments humains et animaux; les formes fantastiques de ces créatures défient les limites de la normalité. D'autres faunes d'espèces inexistantes sont créées par la

distorsion de formes humaines et animales en un mélange contre nature. Des animaux terrestres ont des ailes, des oiseaux ont quatre pattes, un homme a une tête de chèvre.

La licorne est un exemple de ces créatures fantastiques avec ses quatre pattes et sa corne sur le front: elle correspond au rhinocéros...

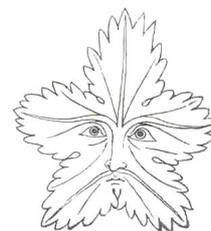
Les dragons, diables et démons sont des créatures très souvent citées; le dragon a des ailes, les diables et démons sont laids.



Des créatures hybrides ailées accompagnent trois évangélistes, le lion de Marc, le bœuf de Luc, l'aigle de Jean.

Certaines gargouilles sont devenues épouvantails avec le pouvoir d'écarter le diable et de représenter des âmes arrachées à la damnation et transformées en pierre.

Survivance d'une figure païenne, la place tenue par « l'Homme Vert » ou « Homme feuille » était importante. Sa tête est entourée de feuillages; des branches sortent de ses oreilles et de son nez. Symboles de nature, de fertilité, de renaissance, l'église l'a intégré dans la célébration des Rogations. L'Homme Vert participait aux cortèges, la tête et les épaules recouverts de branches.



L'homme vert est toujours présent: il décore les clés de voûte des églises.

À l'époque où l'Église imposait des directives pour les œuvres d'art, le sculpteur était seul maître de ses créations. Chaque gargouille est une œuvre personnelle et anonyme du sculpteur qui pouvait donner libre cours à son imagination.

Au cours des années, les gargouilles ont évolué dans les techniques de construction et dans les postures; elles paraissent moins redoutables mais sont devenues extravagantes.

Bernard de Clairvaux exprimait, en 1125, son mépris sur ces être grotesques nuisant à la religiosité:

« Que font, je vous prie, ces monstres ridicules et ces beautés difformes et ces belles difformités si admirées? Pourquoi ces dégoûtantes images de singes, ces féroces lions, ces centaures monstrueux, ces personnages qui n'ont que la moitié du corps humain, ces tigres tachetés, ces soldats qui se battent, ces chasseurs qui sonnent de la trompe? Ici vous voyez une seule tête sur plusieurs corps, à côté d'un seul corps à plusieurs têtes. Là c'est un quadrupède terminé par une queue de serpent ou un poisson qui se pare d'une tête de quadrupède ; là encore une bête montre un cheval dont la croupe est celle d'une chèvre ; plus loin voilà qu'un animal armé de cornes n'est plus qu'un cheval par la croupe ».

À cette époque où le peuple était fasciné par les images effrayantes, les ecclésiastiques ont, semble-t-il, toléré ces sculptures concrétisant le mal et la crainte de l'enfer. L'appel à l'imaginaire existe encore et des gargouilles sont sculptées ; leur fonction de gouttière est totalement délaissée.

Une citation d'Émile Male peut apporter la conclusion : « Nos sculpteurs ne pensaient pas toujours à instruire mais la plupart du temps ils ne songeaient qu'à décorer. »

La Collégiale Saint Pierre d'Appoigny a été édifiée dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. Les gargouilles, apparues depuis peu, décorent ses façades. Haut perchées, certaines sont peu visibles et leur approche est difficile. Celles de la façade Sud sont proches et très représentatives des sculptures de l'époque.

Le « cracheur d'eau » de la façade Sud écarte les lèvres de ses doigts au-dessus d'une statue de femme tenant dans ses mains une tête grotesque.



Plus loin, un personnage se bouche les oreilles, d'autres tirent leur natte, tiennent une quenouille, maintiennent un animal; un corps squelettique accompagne un clerc.



On distingue aussi des singes, un loup, deux ânes, des gnomes, des chauves-souris, quelques diabolins.



Mais il en reste encore beaucoup à découvrir.



À suivre donc...

M.M. Quéré

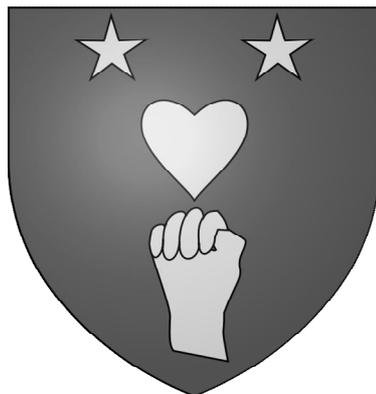
Gravures extraites du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (1854 à 1868) d'Eugène Viollet-le-Duc.  
Photos M.M. Quéré

VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE WEB:  
<http://lesamisdela collegiale.blogspot.com>

# FRANÇOIS DE DONADIEU

97<sup>e</sup> évêque d'Auxerre & constructeur du jubé de la collégiale.

*Par Michel FOUGERAT*



Armes de François de Donadieu :  
d'azur à un poing d'or soutenant un cœur  
de même, accompagné de 2 étoiles aussi

Le jubé de la Collégiale ne fut pas construit à une époque particulièrement calme. Une longue vacance du siège succéda à la mort de l'évêque précédent, Mgr Jacques Amyot, décédé le 6 février 1593 à 80 ans. C'est seulement huit ans après que François de Donadieu fut nommé à Auxerre. L'époque était troublée par les guerres civiles de la Ligue, qui voulaient détrôner le roi Henri III, et le remplacer par le roi protestant Henri IV.

En 1594, le château de Régennes était investi par le sieur de Villiers, qui profita de cette position stratégique pour rançonner les bateaux transportant par l'Yonne le vin pour Paris. Le roi apprenant la nouvelle demanda au Maréchal de Biron de faire tourner une armée vers le château de Régennes, d'y assiéger ce capitaine et de lui faire couper la tête. Mais le bailli d'Auxerre obtint de Villiers de quitter Régennes moyennant une somme d'argent, ce qu'il fit. Bien lui en avait pris car quelques jours plus tard le Maréchal passait à Régennes avec deux mille cavaliers et douze mille fantassins ! Le Maréchal demanda que le château fût détruit. On obligeât les vigneron d'Auxerre de s'y rendre au lieu d'aller aux vignes. Mais comme cette besogne n'était pas dans leurs spécialités, ils préférèrent se saisir des provisions qui étaient enfermées dans le château que de travailler activement à sa destruction. Le château de Régennes qui avait été réparé par l'évêque Jacques Amyot était de nouveau en triste état.

Henry IV avait nommé à l'évêché d'Auxerre un conseiller du Parlement de Paris du nom de Pelletier, puis ensuite le plus jeune fils de Jean de Donadieu, gentilhomme gascon comme lui. Mais ce fut son frère qui reçut le bénéfice. Il se fit tonsurer à l'âge de 35 ans à Angers pour recevoir du roi l'abbaye de Bellebranche

(Mayenne) de l'ordre de Cîteaux. Il fut nommé à l'évêché d'Auxerre le 12 février 1598. Il exposa au Saint Père dans une lettre du 18 décembre 1598, la triste situation de la ville et du diocèse depuis les guerres de Religions : aliénation des biens d'églises, domaines abandonnés. Il partit pour Rome, et le Pape lui accorda gratis les bulles de l'évêché d'Auxerre et celle de l'abbaye de Bellebranche mais en qualité de simple cleric du diocèse de Mirepoix (Ariège). En effet il n'avait reçu que l'ordre mineur de la tonsure ! Le souverain Pontife lui permit de recevoir *extra tempora* les ordres sacrés. Le Cardinal de Joyeuse l'ordonna puis le sacra évêque le 1<sup>er</sup> août 1599 dans l'église Saint-Pierre-ès-liens à Rome. Malade il resta le restant de l'année à Rome, et ce n'est que le Mercredi saint 1600 qu'il arriva à Auxerre, « il fit son entrée monté sur une mule, et le soir coucha à l'abbaye St Germain ». Le lendemain, Jeudi saint, il se fit recevoir à la Cathédrale.

Nous savons que c'est en 1606 qu'il fit bâtir le jubé d'Appoigny et vouër le chœur de l'église de Gy-L'Evêque.

De taille médiocre, le visage sec, il portait une longue barbe. Mais il était d'un caractère joyeux et agréable. Il fit réparer le château de Régennes et celui de Varzy grâce au patrimoine échu de son frère le sieur de Puchairie sur son vicomté de Domfront (Orne). Il agrandit son fief d'Appoigny.

Le Prince de Condé s'empara de Régennes en 1615, et ne le rendit que moyennant une rançon de 300 pistoles.

En 1617, il établit les Ursulines à Auxerre, et leur donna une constitution en 1623 suivant les conseils de Jean Boutroux, curé de Saint-Pierre-en-Château.

Lors d'un voyage qu'il fit à Paris en juillet 1623, il permuta son diocèse contre celui de Comminges que détenait Gilles de Souvré, et cela dans le but de se rapprocher de sa famille. Mais étant tombé malade, il conçut que Dieu lui demandait de résigner l'évêché de St Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), qui lui était échu sans le vouloir. Il engagea son neveu à l'occuper. Ce dernier accepta, et lui accorda sur la mense épiscopale de Saint-Bertrand-de-Comminges, une pension de huit mille livres, et de jouir sa vie durant du château d'Alan (Haute-Garonne) et des revenus de la terre qui en dépendait. Il mourut dans le château d'Alan à 80 ans en février 1640.

Michel Fougerat

D'après les Mémoires Historiques sur les évêques d'Auxerre - 4<sup>e</sup> partie - Ed. Perriquet - Auxerre 1851

VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE WEB:  
<http://lesamisdelacllegiale.blogspot.com>

# ÉCLATS D'AIRAIN

La cloche à travers le temps et l'espace.

*par le Dr Bernard PETER*



Le monde merveilleux et mystérieux des cloches est associé dans notre société, à leur utilisation religieuse, notamment par l'église catholique.

Mais il faut reconnaître qu'un instrument né de la terre, fécondé par le feu, béni par l'eau avant d'être élevé dans les airs, ne pouvait manquer d'être porteur d'une charge émotionnelle importante et d'un fort pouvoir symbolique.

Si, au cours des siècles, elle est devenue l'attribut obligé du monde de la chrétienté, les carillons des beffrois de l'Europe du Nord comme les cloches d'Asie sont là pour nous rappeler que l'instrument est loin d'être subordonné au seul culte chrétien .

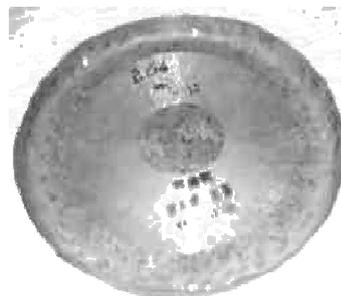
Des sonnailles brasées en tôle cuivrée, utilisées pour repérer, rassembler et ordonner les troupeaux, aux clochettes de table en porcelaine ou métal, servant à appeler les domestiques, en passant par les grelots de bronze cousus sur les mascarades et qui étaient censées conjurer le mauvais sort, l'instrument montre une étonnante disparité de tailles, de formes, de matériaux et de fonctions qui n'ont d'égale que sa permanence dans le temps et l'espace.



Simple ustensile utilitaire ici, objet magico-religieux ailleurs, l'instrument est avant tout producteur de son et par là même producteur de sens.

Reste que la cloche, celle qui nous fascine et est restée un lieu de mémoire à sa manière, est avant tout celle qui réglait la vie de la communauté et qui, du haut de son clocher parle encore aux hommes par sa voix d'airain.

L'origine de la cloche se perd dans la nébuleuse de la préhistoire : à partir du moment où l'homme a su faire du bronze, il s'est rendu compte qu'en frappant des plaques de bronze, elles émettaient un son , et qu'à partir d'une série de sons cela créait un signal. En fait en tant que cloches réelles, on peut remonter à 4000 ans en arrière, car il y avait chez les chinois, déjà à cette époque, des cloches de



bronze et même des carillons. Par la suite les cloches de chine eurent des fonctions musicales (elles étaient le plus souvent ovales, à double ton, selon l'endroit frappé) et devinrent ensuite des instruments à usage religieux. Nous connaissons ces cloches frappées par un heurtoir dans les



temples de divers pays asiatiques pour annoncer divers offices. Mais aussi la cloche en tant que signal : dans la Chine impériale elle annonçait l'ouverture des portes des villes le matin alors que le tour du tambour annonçait leur fermeture du soir .

L'art de la cloche a sans doute migré dans diverses civilisations, par un trajet venu d'orient ,suivant les périodes de migrations avec leurs déplacements culturels. Plutôt clochettes à Babylone et Jérusalem (tintinabulum), ainsi qu'en Egypte et chez les Grecs, les romains utilisaient aussi déjà les cloches pour annoncer certains évènements de la vie civile. Cet usage se développa au niveau religieux avec l'avènement de la chrétienté. De la porte de l'église à la tour devenue clocher, pour aboutir à des apothéoses en tailles et en dimensions au Moyen Age.

La forme des cloches comme leur timbre, nous paraissent relativement standards, mais cela n'a pas toujours été le cas. Au cours des siècles, la forme a évolué.

Beaucoup de cloches du Moyen-âge avaient une forme allongée, « en pain de sucre » notamment les cloches d'Europe du Nord, et ont évolué ensuite vers la forme en ruche que nous leur connaissons. Encore de nos jours les cloches évoluent. Ainsi les cloches de Hollande émettent des sons en tierce majeure, alors que les cloches habituelles émettent en tierce mineure : en jouant sur la forme on peut jouer sur la tonalité. Si l'on reprend l'exemple des cloches asiatiques, elles sont pratiquement cylindriques et émettent un son plus bref et, pourrions nous dire, plus plat .

Du point de vue acoustique, une cloche est un corps d'une assez grande rigidité, de faible amortissement et percuté par un objet dur. Le son d'une cloche se compose d'un son principal au moment du choc du battant ou d'un marteau sur la paroi, suivi de partiels dont l'extinction est variable de l'une à l'autre. Une oreille musicienne est capable d'entendre diverses hauteurs dans un son de cloche, mais il s'agit d'une appréciation souvent subjective, car la hauteur dépend, selon les acousticiens, de la répartition de l'énergie entre les divers partiels, de l'allure

dynamique et de l'oreille de l'auditeur qui agit comme un filtre .

A ce caractère subjectif de la sensation auditive, s'ajoute la difficulté d'expression de cette sensation dans le langage oral comme écrit. D'où les nombreuses onomatopées rencontrées dans les textes comme dans les bandes dessinées : ding dong, diguiding, ding din dong, drelin drelin dhelin etc.

Après ces considérations acoustiques, revenons à l'histoire.

Il existe toute une catégorie de cloches sans battant, ce sont les cloches heurtées. Les Jaquemarts sont dans ce cas, évolution de l'époque où la cloche civile était frappée par un guetteur, personnage préposé à frapper les heures, certains événements



civils ou les alertes comme les incendies .

On a remplacé ensuite la fonction de clochetteur par des personnages mécaniques qui, sous forme d'un ou plusieurs automates, frappent la cloche. Il y en a une vingtaine en France répartis entre l'Est, la Bourgogne et le Nord, ils sont

nombreux outre Rhin et dans les Flandres.

Mais les cloches les plus répandues à travers les continents et qui nous sont familières, sont les cloches d'église ou tout au moins très liées à la chrétienté.

On les trouve chez les catholiques, les orthodoxes et plus récemment chez les protestants. Au début elles furent souvent apportées par les missions comme signal d'appel des fidèles.

En fait, l'histoire a suivi la filiation du christianisme. Les premières cloches d'églises apparues en France viennent des moines irlandais vers le VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècle qui ont apporté les premières clochettes d'appel dans les monastères et les villages. A partir de là, on a construit des clochers aux abords des églises, puis juxtaposés et de plus en plus importants en fonction de la paroisse et de la communauté .

Qui dit cloche dit fonderie, puisque cloche dit bronze, c'est-à-dire mélange de 75% de cuivre et 25% d'étain. Les fondeurs étaient autrefois itinérants, d'abord moines puis civils, apportant avec eux de ville en ville quelques outils, ils installaient près de l'édifice un four et demandaient aux habitants d'apporter le bois et de récupérer le métal. On retrouve encore dans les fouilles archéologiques beaucoup de traces de ces fontes sur place, ce qui était la règle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle. Il était en effet plus facile de transporter le fondeur, qu'une masse métallique lourde et volumineuse, sur les chemins chaotiques de l'époque. Ce n'est que tardivement que

les grandes fonderies se sont fixées. Dans le monde, une dizaine au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel en Europe et les trois principales en France. Ces fonderies exportent 50 à 70 % de la fabrication à travers le monde. Il n'y en a pas aux Etats-Unis, qui importent leurs cloches des pays européens.



Il y a eu des périodes difficiles : la période révolutionnaire entre 1793 et 1798 où les cloches ont été descendues des clochers pour en faire des canons et des pièces de monnaie. Mais aussi les deux guerres mondiales.

Le pouvoir civil et républicain a voulu aussi ses propres cloches : les cloches des villes libres, les villes du Nord et leurs beffrois qui servaient pour les divers évènements civils, pour la convocation des notables, et bien entendu les cloches d'horloges qui continuent à assurer leur rôle de signal du temps. Il y a eu aussi d'autres usages civils, pour les voyageurs en particulier : dans les Cévennes il existait des cloches dites de tourmentes qui permettaient par les sonneries de guider les voyageurs perdus dans la tempête ou le brouillard et qui permettaient de situer par leurs sonneries les villages les uns par rapport aux autres. Ceci est semblable en mer lorsque l'on entend les tintements de la cloche de brume, pour situer le littoral par temps de brouillard ou de tempête, et aux bateaux de se signaler aux autres.



Citons encore les glas des communautés rurales où, dans certains villages, des carillonneurs pouvaient émettre jusqu'à 60 types de glas différents : l'enfant du village mort au loin, l'étranger au village mort par accident etc.

Pour revenir au registre de la religion, les temples protestants n'avaient pas de cloche autrefois, souci de discrétion pour un culte peu admis au moment de la réforme. Il est vrai qu'à l'époque, d'après une gravure de Cranach, qui faisait l'apologie de Luther, on ridiculisait les pompes papistes en représentant un évêque mitré et crossé en train de brosser une cloche. Mais par la suite, bien des temples ont pris la cloche comme appel : 3 coups ou 3 fois 3 coups.

Dans l'Islam, on n'utilise pas la cloche. C'est la voix qui appelle les fidèles à la prière. La cloche du monde musulman c'est le Muezzin en haut du minaret.

Mais les musulmans ont des sonnailles au cou des animaux sur lesquelles on

trouve des pensées ou des versets coraniques. On y retrouve donc la pensée religieuse.

Dans la religion juive, il n'y a pas d'art campanaire au sens propre. Mais il y a les clochettes, pour faire référence à la Bible qui décrit le manteau du prêtre Aaron qui portait des grelots d'or en bas du manteau. Aussi tous les objets rituels juifs sont accompagnés de grelots en argent, des petites clochettes sur les parures et les vêtements (cf. Exode 28-34 et 39-25) Mais comme déjà chez les prêtres assyriens et plus récemment sur le manteau des Higoumènes de l'église orientale, les grelots de



ces parures liturgiques n'ont aucune fonction d'appel, n'établissent pas de lien avec les autres.

Alors que la cloche qui nous est familière, quelque soit les matériaux utilisés, du fer au bronze voire à l'or et quelles que soient les manières de sonner dans le temps et l'espace, elle a toujours eu un rôle centrifuge et centripète. La cloche éloigne parfois mais elle appelle surtout et lorsque le clocher se tait, le village ressent un triste silence.

Trois jours avant Pâques, la tradition veut que les cloches désertent les clochers et partent pour Rome. Cette légende est apparue à la suite de la rédaction d'un codex, au Mont Cassin à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, qui interdit aux églises de sonner les cloches en signe de deuil pendant la période du Triduum sacré .

Notons que dans le passé, on remplaçait alors souvent les cloches mélodieuses par le tintamarre de cimandres, crécelles et contre-cloches en bois marquant ainsi le désordre précédant la remise en ordre que représente le jour de Pâques .



Au terme ce court survol de l'histoire de la cloche, nous savons qu'après avoir été d'abord le signal de début des offices monastiques, elle est devenue l'instrument d'expression des joies et des solennités, de la vie de la cité et du temps des hommes. Elle est devenue symbole de la chrétien-

té et de la civilisation occidentale. Ceux qui ont vu le film « 1492 Christophe Colomb » se souviennent de cette longue séquence consacrée au débarquement d'une grosse cloche de bronze sur cette « *terra incognita* » nouvellement découverte, et de son installation dans le clocher de l'église, première trace concrète et durable imposée par la civilisation des conquistadors.

La solennité et la valeur quasi sacrée attribuée à la cloche se perçoit dans les rites de baptême de l'instrument. Alors que sa valeur symbolique se retrouve dans les noms donnés à ses diverses parties : le joug, l'étrier, la bélière, l'anse, la couronne, le cerveau, la pince et la bouche. L'ensemble nécessaire pour sa mise en mouvement constitue une articulation de vecteurs de force où l'on trouve la verticale de la corde, la puissance du levier et la rotation de la roue. Toujours sur le plan symbolique, outre le cercle que forme la coupe renversée, il est intéressant de noter qu'entre le battant, branche verticale, et l'endroit sur lequel il va faire résonner la cloche en la frappant, il y a un jeu d'alternance entre l'actif et le passif.

Si l'on songe que la cloche puis le battant, oscillent de droite à gauche et inversement, quand la cloche est balancée, c'est de haut en bas que la corde tire. L'ensemble dessine ainsi une vaste croix dans l'espace.

Si l'homme est un trait d'union entre le ciel et la terre, que dire de la cloche suspendue dans son clocher et jetant sur le monde ses appels, ses cris de joie et de détresse ! La cloche est à la fois un lien dynamique entre les hommes et entre l'humain et le Divin .

Une autre expression symbolique est celle de l'association du carré et du cercle, si l'on associe le tracé du clocher à celui de la cloche. Nous avons alors un tracé, qui peut se développer au gré de notre méditation, comme un mandala : L'image du carré, l'idée de la figure de base de notre espace. Le lien avec la terre, la stabilité, la construction humaine aussi le battant et le vase, le point et le cercle. Comme à partir du point de chute d'une pierre sur l'eau, les ondes se propagent en cercles concentriques.

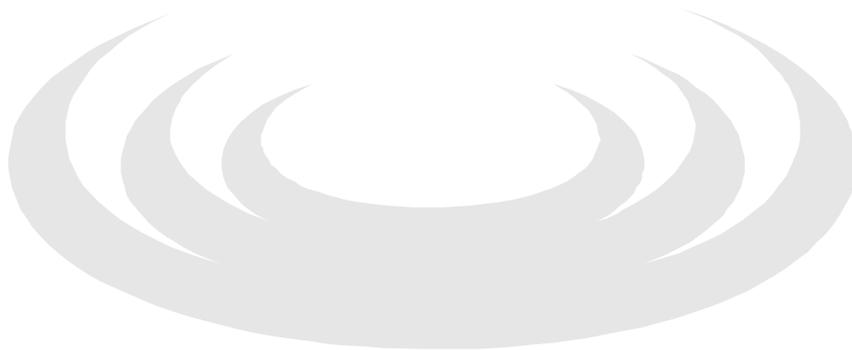
Tons et harmoniques, échanges continus entre le point et la périphérie.

Par la magie du son, l'infini du cercle, l'infini des cercles...

cercles concentriques matérialisant l'Océan Cosmique

dans lequel nous vivons

et respirons.



Nous terminerons avec deux citations :

La première trouvée en inscription dans le métal :

*« O homme ! chaque fois que par mes sons  
Je t'indique l'heure du jour ou de la nuit  
Réfléchis sérieusement au but et à la fin de ta vie »*

La deuxième est de Lamartine :

*« L'airain retentissant dans sa haute demeure,  
Sous le manteau sacré tour à tour chante et pleure  
Pour célébrer l'hymen, la naissance, et la mort. »*

### Expressions populaires autour de la cloche :

|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| espèce de cloche                                     | entendre un autre son de cloche |
| bande de cloches                                     | tirer le cordon de sonnette     |
| clochard   | se taper la cloche              |
| déménager à la cloche de bois                        | y a quelque chose qui cloche    |
| avoir le bourdon                                     | marcher à cloche-pied           |
| sourd comme un sonneur                               | à tire la Rigaud                |
| ronfler comme un sonneur                             | être un battant                 |
| être dingue  | rivalités de clochers           |
| dondon : allusion au balancement des grosses cloches | n'avoir vu que son clocher      |
| sonner les cloches à quelqu'un                       | Clochemerle                     |

Dr Bernard PETER

Photos: coll. particulière



# LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE

Sous l'égide des Amis de l'Orgue et de la Collégiale  
Saint-Pierre d'Appoigny  
Revue semestrielle

Directeur de la publication: R. DHELIN

Impression: EG Photogravure

Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2008

ISSN : 1958 - 1920

## S O M M A I R E

---

1

SUR UN DESSIN DE LÉCOLE  
*par Raymond DHELIN*

5

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE BRANCHES  
*par Christian SAPIN et Sylvain AUMARD*

8

LES GARGOUILLES  
*par Marie-Marguerite QUÉRÉ*

12

FRANÇOIS DE DONADIEU  
97<sup>e</sup> évêque d'Auxerre & constructeur du jubé de la collégiale.  
*par Michel FOUGERAT*

14

ÉCLATS D'AIRAIN  
La cloche à travers le temps et l'espace.  
*par le Dr Bernard PETER*

## LES CAHIERS DE LA COLLEGIALE

ont pour vocation de susciter et de publier des études,  
apporter des documents qui fassent mieux comprendre  
et mieux aimer notre patrimoine, dans sa double dimension :  
culturelle et culturelle.



## TARIFS ET ABONNEMENTS 2008

Adhésion à l'Association des Amis de l'Orgue et de la Collégiale  
**St-Pierre d'Appoigny**.....5€

Le Numéro simple.....5€

Souscription d'un an (deux numéros) France et Europe :

Abonnement simple.....10€

Abonnement de solidarité.....15€

Pays francophones d'Outre-mer et autres pays.....15€

**Chèques à l'ordre de : A.O.C. St-Pierre APPOIGNY**

**Les Cahiers de la Collégiale**

24, rue Châtel Bourgeois

89380 APPOIGNY

08 75 60 50 51

Courriel: [amis.collegiale.appoigny@orange.fr](mailto:amis.collegiale.appoigny@orange.fr)